

REGISTRE DU LOUEUR HEBERGEMENT CLASSE
TAXE DE SEJOUR : année 2026



ICI TOUT DEVIENT EFFERVESCENT

Nom de l'hébergement :

Adresse de l'hébergement (si différente) :

Prénom de l'hébergeur : Nom de l'hébergeur :

Adresse de l'hébergeur (si différente) :

Capacité totale d'accueil : Nombre de chambres :

Nature et classement de l'hébergement :

Tarif taxe de séjour (tarif applicable en vertu du barème défini par délibération du Conseil Communautaire du 16 juin 2022) :

Type de Réservation : Directe (D) Plateforme (P)	Période de perception		Nombre de nuits A	Nombre total de personnes	Nombre de Personnes exonérées* (Indiquez M - mineur ; F - foyer ; S - Saisonnier)	Nombre de Personnes assujetties (Non exonérées) B	Tarif Taxe de séjour C	Nombre de nuitées Personnes X Nuits	Total à Collecter (A X B) X C
	Date d'arrivée	Date de départ							
TOTAL									

Besoin d'aide pour le calcul ?

Vous avez accès à la calculatrice de la plateforme de déclaration à la taxe de séjour pour vous aider au calcul du montant à collecter de la taxe de séjour :

<https://cclimouxints.consonanceweb.fr/espace-perso?calculatrice>

Eléments à reporter dans votre état récapitulatif :

L'état récapitulatif synthétise annuellement les principales informations liées à la collecte de la taxe de séjour. Vous n'avez qu'à y recopier la ligne TOTAL de votre registre du loueur, pour chaque mois.

Exemples de calcul :

CAS n°1

Un couple avec 2 enfants de moins de 18 ans réalise un séjour de 7 nuits.
L'hébergement est un meublé classé 2 étoiles (soit un tarif de 0,86 € / personne et par nuit).

- Calcul de la taxe de séjour à percevoir : nombre de nuits x nombre de personnes assujetties x tarif taxe de séjour

Montant à collecter : 7 nuits x 2 personnes assujetties x 0.86 = **12.04**

CAS n°2

Deux couples d'amis réalisent un séjour de 2 nuits.
L'hébergement est un meublé classé 4 étoiles (soit un tarif de 1,90 €/ personne et par nuit).

- Calcul de la taxe de séjour à percevoir nombre de nuits x nombre de personnes assujetties x tarif taxe de séjour

Montant à collecter : 2 nuits x 4 personnes assujetties x 1.90 = **15.20**

Cas exemple	Nombre de nuits A	Nombre total de personnes	Nombre de personnes exonérées* (Indiquez M - mineur ; F - foyer ; S - Saisonnier)	Nombre de personnes assujetties (non exonérées) B	Tarif Taxe de séjour C	Nombre de nuitées à régler	Total à Collecter (A x B) x C
Cas 1	7	4	2 - M	2	0.86	14	12.04
Cas 2	2	4	0	4	1.90	8	15.20

Besoin d'aide pour le calcul ?

Vous avez accès à la calculatrice de la plateforme de déclaration à la taxe de séjour pour vous aider au calcul du montant à collecter de la taxe de séjour :

<https://cclimouxints.consonanceweb.fr/espace-perso?calculatrice>

Eléments à reporter dans votre état récapitulatif :

L'état récapitulatif synthétise annuellement les principales informations liées à la collecte de la taxe de séjour. Vous n'avez qu'à y recopier la ligne TOTAL de votre registre du loueur, pour chaque mois.